

AFGSU SSE - ANNEXE 4 : PRISE EN CHARGE D'UN AFFLUX MASSIF DE VICTIMES NON CONTAMINÉES DANS UN ÉTABLISSEMENT DE SANTÉ

RÉF : GSU/0102

Objectifs

S'approprier et connaître les modalités d'organisation en ES en cas d'afflux massif de patients blessés et non contaminés.

Contenu

Organisation de la prise en charge d'un afflux de blessés en ES : triage et parcours de soin,
Rôle du DMC et des différents intervenants,
Organisation des plateaux techniques (urgences, bloc opératoire, imagerie, laboratoires, SSPI, réanimation...),
Technique de prise en charge de blessés, spécificités pédiatriques,
Traçabilité des victimes (SINUS, SIVIC), identité-vigilance,
Information des proches et annonce des décès,
Repérage des troubles psychiques post traumatiques chez les blessés et parmi les intervenants.

Méthodes pédagogiques

Enseignement théorique et pédagogie active.

Modalités d'évaluation

Quiz d'évaluation de début et de fin de formation,
Évaluation formative tout au long de la formation.



Infos formation

Prérequis :

Personnel des ES chargé d'assurer la prise en charge d'un afflux de patients blessés en ES

Module urgences collectives et SSE de l'AFGSU 1 ou 2

Durée :

3 h 30

Coût :

60 € / participant

Modalités et délais d'accès :

Formation en présentiel. Formation à la demande

Responsable de la formation :

Dr Aude CHARLES, praticien hospitalier
Matthieu JALLAT, Responsable de coordination pédagogique

Lieu de formation

CESU 51

Institut Régional de Formation
(1er étage)
45, Rue Cognacq-Jay
51092 REIMS Cedex

03 26 83 28 47

cesu@chu-reims.fr

Chiffres clefs

2024 :

Taux de satisfaction : 94 %

Taux d'obtention : 100 %

Handicap

En cas de besoin d'aménagement spécifique merci de prendre contact avec les référents handicap de l'IRF : referenthandicapirf@chu-reims.fr

Calendrier

Formation à la demande, nous contacter.

